



Collège de
Maisonneuve

DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES ÉTUDES - PROGRAMMES ET ENSEIGNEMENT DIRECTION DES ÉTUDES

Personnel cadre

Poste régulier à temps complet

Supérieure immédiate : Brigitte Gauthier-Perron, directrice des études

89 897 \$ à 119 980 \$, classe 8

Travail en présence | Télétravail occasionnel possible

QUI SOMMES-NOUS

Le Collège de Maisonneuve accueille près de 7 000 étudiants, jeunes et adultes inscrits à la formation créditée, plus de 2 000 personnes y suivent des activités de perfectionnement, et 850 personnes travaillent à la réalisation de sa mission sur deux campus différents. À l'écoute de son milieu, le Collège se soucie de donner les meilleures réponses aux besoins de formation exprimés par la société. De plus, les activités du Centre collégial de développement du matériel didactique (CCDMD) ainsi que ceux de ses trois centres de transfert technologique (CCTT) ont des retombées positives sur la formation proposée aux étudiants et participent à l'essor socio-économique du Québec.

VOTRE RÔLE

En tant que directrice adjointe ou directeur adjoint des études, la personne veille au développement et à l'amélioration continu des programmes tout en assurant la gestion des ressources humaines, financières et matérielles des programmes et des départements dont elle a la responsabilité (**formation générale, préuniversitaire ou technique notamment ceux de la santé et, le cas échéant, des cliniques-écoles**).

De plus, elle assure un leadership qui favorise le développement d'un milieu de vie stimulant, autant pour les étudiants que pour le personnel, et ce, en étroite collaboration avec les autres services et directions du Collège. **La réussite est au cœur de ses préoccupations.**

Appuyée par une équipe engagée, rigoureuse et dotée d'une belle énergie, la personne retenue **gère une diversité de dossiers pédagogiques** et aura à se positionner sur des **enjeux stratégiques et à voir au développement et à l'application du plan de réussite.**

Finalement, la personne titulaire assure le **bien-être du personnel et des étudiants.es** du Collège en participant activement au maintien d'un environnement de travail sain et agréable et favorable aux apprentissages.

PROFIL RECHERCHÉ

- Leadership mobilisateur et sens politique
- Capacité à mener à bien des dossiers pédagogiques et institutionnels
- Bonne connaissance des diverses approches pédagogiques, du cycle de gestion des programmes et des enjeux qui s'y rattachent
- Facilité à développer et entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses
- Rigueur et grande capacité d'analyse et de synthèse
- Sens de l'intégrité et de l'éthique
- Ouverture au changement

PRINCIPAUX MANDATS

- Superviser l'ensemble du cycle de gestion des programmes et en assurer le suivi en continu
- Encadrer et superviser le personnel enseignant ou le personnel de soutien sous sa responsabilité
- S'assurer de l'application et de la mise en œuvre des politiques et règlements du Collège, en particulier la PIEA et la PIEP
- Piloter des comités de la Commission des études selon les mandats établis au plan de travail
- Contribuer au développement de partenariats avec les organisations et les entreprises desservies par les programmes d'études sous sa responsabilité
- Contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique et du plan de réussite du Collège, ainsi que du plan de travail annuel de la direction des études
- Appuyer la direction des études quant aux choix des orientations pédagogiques et des axes de développement
- Préparer les budgets des secteurs sous sa responsabilité et les gérer dans les limites approuvées
- Assumer toute autre responsabilité qui lui sera confiée par la direction des études ou la direction du Collège

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont cinq (5) années en gestion d'équipe ou de personnel dans un milieu syndiqué de l'éducation
- Connaissance des approches pédagogiques
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Aptitude à gérer les priorités et plusieurs dossiers à la fois

CONDITIONS ET AVANTAGES

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues au *Règlement déterminant les conditions de travail des cadres des cégeps*.

Vous bénéficiez de nombreux avantages, dont :

- 6 semaines de vacances après une année de service
- 13 jours fériés par année
- Régime de retraite
- Assurances collectives
- Programme d'aide aux employés
- Accès aux cliniques-écoles en hygiène dentaire et en soins infirmiers
- Accès aux activités sportives et à la bibliothèque
- Facilité d'accès en transport en commun ou actif (métro, autobus, Bixi, abri vélo) et à un stationnement payant sur place

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro **2425-CR-003** au plus tard à **16 h 30 le 14 octobre 2024** à l'adresse suivante

<https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/>

Tests requis

Les candidates ou candidats retenus devront réaliser un test de français écrit et d'autres tests permettant de démontrer qu'elles ou qu'ils répondent aux exigences et qualifications mentionnées.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.